DECOTEC
Société par actions simplifiée au capital de 3 684 646 €
Siège social : 3 boulevard Voltaire, 75011 PARIS

300 218 468 RCS PARIS
---***---

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 2 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025
---*---**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 321 373 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice :321 373 €

- Au compte « **report à nouveau** ».

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

Laurent de BRAY

Certifié par yousign

Certifié conforme

Laurent de BRAY

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	825 484	825 484		664	664-	100. 00-
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	76 225	46 907	29 317	41 044	11 727-	28. 57-
	En cours, avances et acomptes	198 568		198 568	61 019	137 549	225. 42
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	708 386	230 131	478 255	483 186	4 931-	1. 02-
	Constructions	7 616 635	6 176 930	1 439 705	1 610 507	170 803-	10. 61-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	8 832 921	8 482 385	350 537	433 509	82 972-	19. 14-
	Autres immobilisations corporelles	658 236	459 805	198 430	97 728	100 703	103. 04
	En cours, avances et acomptes	142 334		142 334	28 474	113 860	399. 87
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	10 000		10 000		10 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	662		662	662		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	38 221		38 221	37 648	573	1. 52
	Total de l'actif immobilisé (III)	19 107 671	16 221 642	2 886 029	2 794 440	91 588	3. 28
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	1 131 162	217 495	913 667	817 902	95 765	11. 71
	En-cours de production						
	Produits finis	1 293 233	174 988	1 118 246	1 110 530	7 716	0. 69
	Marchandises	300 291		300 291	378 830	78 539-	20. 73-
	Avances et acomptes versés sur commandes	336 645		336 645	313 738	22 906	7. 30
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	102 892	3 998	98 894	111 193	12 299-	11. 06-
	Autres créances	3 021 831	32 330	2 989 501	3 054 124	64 624-	2. 12-
	Charges constatées d'avance	143 977		143 977	47 063	96 914	205. 93
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 420 831		1 420 831	2 711 941	1 291 109-	47. 61-
	Total de l'actif circulant (IV)	7 750 862	428 811	7 322 051	8 545 322	1 223 271-	14. 32-
	Frais d'émission des emprunts (V)	131 255		131 255	153 233	21 978-	14. 34-
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	26 989 788	16 650 453	10 339 335	11 492 995	1 153 660-	10. 04-

(1) Dont à moins d'un an 38 221

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 684 646)	3 684 646	3 684 646		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	118 796	118 796		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	494 771-		494 771-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	321 373-	494 771-	173 398	35.05
	Subventions d'investissement	25 407	14 935	10 473	70.12
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	3 012 705	3 323 606	310 900-	9.35-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques		117 905	117 905-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)		117 905	117 905-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	2 650 000	2 650 000		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	581 740	907 876	326 136-	35.92-
	Emprunts et dettes financières diverses	65 650	650	65 000	NS
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 657	164 597	53 940-	32.77-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 704 868	1 586 040	118 827	7.49
	Dettes fiscales et sociales	1 008 470	1 137 078	128 608-	11.31-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 191 244	1 591 243	399 999-	25.14-
	Produits constatés d'avance	14 000	14 000		
	Total des dettes (III)	7 326 630	8 051 485	724 855-	9.00-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	10 339 335	11 492 995	1 153 660-	10.04-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 151 161	4 823 605		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	983 460	101 046	1 084 506	1 216 473	131 967-	10. 85-
Production vendue de biens	16 740 129	1 060 152	17 800 281	19 714 530	1 914 249-	9. 71-
Production vendue de services	117 885	5 709	123 594	132 785	9 190-	6. 92-
Montant net du chiffre d'affaires	17 841 474	1 166 907	19 008 381	21 063 788	2 055 407-	9. 76-
Production stockée			33 584	20 900-	54 484	260. 69
Production immobilisée			34 939		34 939	
Subventions			32 056	70 802	38 746-	54. 72-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 644	151 932	150 288-	98. 92-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 333		8 333	
Autres produits			470	430	40	9. 30
Total des Produits d'exploitation (I)			19 119 407	21 266 052	2 146 645-	10. 09-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			426 884	1 013 943	587 059-	57. 90-
Variation de stock			78 539	225 581-	304 120	134. 82
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 474 536	6 264 279	789 743-	12. 61-
Variation de stock			68 253-	163 612	231 865-	141. 72-
Autres achats et charges externes (1)			5 457 348	6 004 890	547 542-	9. 12-
Impôts, taxes et versements assimilés			306 123	290 254	15 869	5. 47
Salaires			5 145 117	5 276 854	131 737-	2. 50-
Cotisations sociales			1 732 111	1 735 923	3 811-	0. 22-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			484 963	489 149	4 187-	0. 86-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				152 882	152 882-	100. 00-
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			6 092	78 091	71 999-	92. 20-
Total des Charges d'exploitation (II)			19 043 461	21 244 296	2 200 835-	10. 36-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			75 946	21 756	54 190	249. 09
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	39 953	72 551	32 598-	44. 93-
Autres intérêts et produits assimilés (2)	32 948	26 388	6 560	24. 86
Reprises sur dépréciations et provisions		110 851	110 851-	100. 00-
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	72 901	209 791	136 890-	65. 25-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	494 360	622 094	127 734-	20. 53-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	494 360	622 094	127 734-	20. 53-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	421 459-	412 304-	9 155-	2. 22-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	345 513-	390 548-	45 035	11. 53
Produits exceptionnels (VII)	117 905		117 905	
Charges exceptionnelles (VIII)	110 410	117 905	7 495-	6. 36-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 495	117 905-	125 400	106. 36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 645-	13 682-	2 963-	21. 66-
Total des produits (I+III+V+VII)	19 310 213	21 475 842	2 165 629-	10. 08-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 631 586	21 970 613	2 339 027-	10. 65-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	321 373-	494 771-	173 398	35. 05

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 32 774 26 346

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges** , conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.

- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)** , conformément à l'article **213-34 du PCG**.

- Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés**à l'actif**, conformément à l'article **212-11 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les subventions d'investissement sont comptabilisées **en capitaux propres** , conformément à l'article **312-1 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

La société Decotec a pris une participation de 100% au capital de la société L'Atelier du Bain pour un montant de 10 000 Euros lors de sa constitution.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	825 484			825 484
Droit au bail	76 225			76 225
Autres immobilisations incorporelles	61 019	145 349	7 800	198 568
Immobilisations corporelles				
Terrains	527 905			527 905
Agencements et aménagements de terrains	180 480			180 480
Constructions	7 402 377	18 437		7 420 814
Constructions sur sol d'autru	195 821			195 821
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 816 963	128 023	112 065	8 832 921
Installations générales, agencements, aménagements divers	66 705	19 894		86 598
Matériel de transport	218 794	100 833	53 140	266 487
Matériel de bureau et matériel informatique	242 903	25 405	730	267 579
Mobilier	37 571			37 571
Autres immobilisations corporelles	28 474		113 860-	142 334
Immobilisations financières				
Participations		10 000		10 000
Autres immobilisations financières	38 310	583	11	38 883
TOTAL GENERAL	18 719 032	448 524	59 886	19 107 671

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	824 820	664		825 484
Droit au bail	35 181	11 727		46 907
Immobilisations corporelles				
Terrains	46 081	4 788		50 869
Agencements et aménagements de terrains	179 119	143		179 262
Constructions	5 791 870	189 239		5 981 109
Constructions sur sol d'autru	195 821			195 821
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 383 454	210 995	112 065	8 482 385
Installations générales, agencements, aménagements divers	48 302	5 758		54 060
Matériel de transport	154 897	28 005	53 140	129 762
Matériel de bureau et matériel informatique	227 476	11 667	730	238 413
Mobilier	37 571			37 571
TOTAL GENERAL	15 924 591	462 986	165 935	16 221 642

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 ans	Linéaire
Constructions	L 7 à 10/D 15	Linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Matériels et outillages industriels	L5 / D 3à 5 a	Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 4 ans	Dégressif
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	394 126		1 644	0-	392 483
Sur comptes clients	3 998				3 998
Autres provisions pour dépréciation	32 330				32 330
TOTAL	430 455		1 644	0-	428 811

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU ATELIER DU BAIN NV	10 000		100.00	10 000	10 000	96 329					1er ex. 12/26
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				10 000	10 000	96 329					
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				10 000	10 000	96 329					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	300 291	378 830		78 539
Approvisionnements				
- Matières premières	1 131 162	1 062 909	68 253	
TOTAL I	1 431 452	1 441 739	68 253	78 539
Production				
- Produits intermédiaires	1 095 044	932 071	162 973	
- Produits finis	198 189	327 579		129 390
TOTAL II	1 293 233	1 259 650	162 973	129 390
Production en cours				
TOTAL	2 724 686	2 701 388	231 226	207 929

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciations des stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Approvisionnements			
- Matières premières	217 495-	245 007-	
TOTAL I	217 495-	245 007-	
Production			
- Produits finis	174 988-	149 119-	
TOTAL II	174 988-	149 119-	
Production en cours			
TOTAL	392 483-	394 126-	

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Les stocks non mouvementés depuis plus de 360 jours sont provisionnés à 100%.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 221	38 221	
Clients douteux ou litigieux	55 866	55 866	
Autres créances clients	47 026	47 026	
Personnel et comptes rattachés	1 822	1 822	
Taxe sur la valeur ajoutée	224 542	224 542	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	525	525	
Divers état et autres collectivités publiques	31 972	31 972	
Groupe et associés	954 534	954 534	
Débiteurs divers	1 808 436	1 808 436	
Charges constatées d'avance	143 977	143 977	
TOTAL	3 306 921	3 306 921	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Frais d'émission des emprunts	Emprunt obligataire	Prorata temporis

La société a recours à un factor. Les créances clients apparaissent nettes de l'encours cédé au factor.

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	3 684 646			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	118 796			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		494 771-		
Résultat de l'exercice	494 771-	494 771		
Subventions d'investissement	14 935			
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	3 323 606	0-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				3 684 646
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				118 796
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				494 771-
Résultat de l'exercice		321 373-		321 373-
Subventions d'investissement			10 472	25 407
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		321 373-	10 472	3 012 705

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	117 905		110 410	7 495	
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	117 905		110 410	7 495	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	2 650 000			2 650 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 861	3 861		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	577 880	117 411	291 308	169 161
Emprunts et dettes financières divers	65 650	650	65 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 704 868	1 704 868		
Personnel et comptes rattachés	459 340	459 340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	431 683	431 683		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 209	74 209		
Autres impôts taxes et assimilés	43 239	43 239		
Autres dettes	1 191 244	1 191 244		
Produits constatés d'avance	14 000	14 000		
TOTAL	7 215 972	4 040 504	356 308	2 819 161
Emprunts remboursés en cours d'exercice	324 951			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

L'émission d'une dette obligataire simple a été réalisée en Décembre 2023 dans le cadre du plan Obligation Relance, Audacia étant le représentant de la masse des souscripteurs.
Les caractéristiques de la dette obligataire réparties en 2 tranches à taux distincts sont les suivantes :
- Montant nominal Tranche 1 : 2 385 000 €
- Montant nominal Tranche 2 : 265 000 €
Durée : 8 ans
Intérêts semestriels sur Tranche 1 et 2
Remboursement du capital Tranche 1 et 2 : In fine le 21 Décembre 2031.
Ce prêt est assorti d'obligations contractuelles de type covenants calculés sur la base des comptes annuels de la société DECOTEC.
Au 31 Décembre 2025, la société respecte ses obligations.

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	17 770 791	19 714 530
VENTE DE MARCHANDISES	1 084 506	1 216 473
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	123 594	132 758
TOTAL	18 978 891	21 063 761

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
FRANCE	17 811 984	19 749 744
EXPORT	1 166 908	1 314 044
TOTAL	18 978 892	21 063 788

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	154 378
Disponibilités	8 594
TOTAL	162 972

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 861
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 063
Dettes fiscales et sociales	644 157
Autres dettes	930 326
TOTAL	1 883 406

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	19 622	
TOTAL	19 622	

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE/PROV RISQUES	117 905	
TOTAL	117 905	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES DE MARCHE	100 000	
- AUTRES CHARGES EXCEPT.	10 410	
TOTAL	110 410	

En 2024, une provision de 117 905 € a été passée suite à la rupture anticipée d'un contrat pluriannuel d'approvisionnement en énergie, devenu défavorable à l'entreprise.
Cet évènement constituait un fait majeur et inhabituel pour la société.
En 2025, le litige étant clos,celle-ci est reprise en intégralité et l'ensemble des charges y afférentes est comptabilisée en charges exceptionnelles.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
- Crédit d'impôt innovation	16 645
TOTAL	16 645

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Depuis le 01/04/2008, la société DECOTEC est intégrée fiscalement avec la société HOFIDEC, tête de groupe.
Selon la convention d'intégration fiscale établie, la société DECOTEC calcule et comptabilise son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée seule.

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Un contrat IFC a été souscrit auprès de Natixis Assurances/ BPCE Vie.

Au 31 décembre 2025, le passif global ressort à 1 152 826 Euros sachant que le montant du compte épargne collectif s'élève à 4 931 Euros.

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

Afin de préserver la confidentialité des rémunérations, aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
Avals, cautionnements et garantie	68 389
Créances cédées non échues	2 494 943
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
TOTAL	2 563 332

Les PGE sont garantis à hauteur de 90% par la BPI.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	26
Employés	29
Ouvriers	96
TOTAL	151

CONCORDE
GROUPE VENDÔME

DECOTEC

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 684 646 Euros

3 boulevard Voltaire
75011 Paris

R.C.S. Paris 300 218 468

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Ce rapport contient 24 pages

DECOTEC
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 684 646 Euros
3 boulevard Voltaire
75011 Paris
R.C.S. Paris 300 218 468

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Associé unique,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DECOTEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III- OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux transferts de charge et au résultat exceptionnel.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice" relative aux obligations contractuelles attachées aux dettes financières.

IV- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

Immobilisations :
Les notes "Autres immobilisations incorporelles", "Evaluation des immobilisations corporelles" et "Evaluation des amortissements" de l'annexe aux états financiers exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des éléments de l'actif immobilisé. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés que les notes précitées fournissent une information appropriée.

Stocks :
Votre société détient des stocks, tels que décrits dans la note de l'annexe relative à la "Variation détaillée des stocks et des en-cours". Les notes de l'annexe relatives à l' "Évaluation des matières et marchandises", l' "Évaluation des produits et en-cours" et à la "Dépréciation des stocks" exposent les modalités d'évaluation de ces stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Créances :
Les notes "Evaluation des créances et des dettes" et "Dépréciation des créances" de l'annexe décrivent le mode d'évaluation et de dépréciation des créances. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que le caractère recouvrable des créances.

Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes annuels :

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VII- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

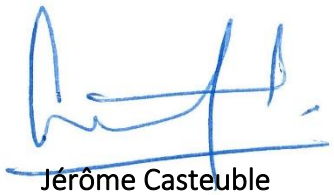
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 19 mai 2026

CONCORDE EUROPEENNE AUDIT FRANCE



Jérôme Casteuble
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	825 484	825 484		664	664-	100. 00-
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	76 225	46 907	29 317	41 044	11 727-	28. 57-
	En cours, avances et acomptes	198 568		198 568	61 019	137 549	225. 42
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	708 386	230 131	478 255	483 186	4 931-	1. 02-
	Constructions	7 616 635	6 176 930	1 439 705	1 610 507	170 803-	10. 61-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	8 832 921	8 482 385	350 537	433 509	82 972-	19. 14-
	Autres immobilisations corporelles	658 236	459 805	198 430	97 728	100 703	103. 04
	En cours, avances et acomptes	142 334		142 334	28 474	113 860	399. 87
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	10 000		10 000		10 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	662		662	662		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	38 221		38 221	37 648	573	1. 52
	Total de l'actif immobilisé (III)	19 107 671	16 221 642	2 886 029	2 794 440	91 588	3. 28
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	1 131 162	217 495	913 667	817 902	95 765	11. 71
	En-cours de production						
	Produits finis	1 293 233	174 988	1 118 246	1 110 530	7 716	0. 69
	Marchandises	300 291		300 291	378 830	78 539-	20. 73-
	Avances et acomptes versés sur commandes	336 645		336 645	313 738	22 906	7. 30
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	102 892	3 998	98 894	111 193	12 299-	11. 06-
	Autres créances	3 021 831	32 330	2 989 501	3 054 124	64 624-	2. 12-
	Charges constatées d'avance	143 977		143 977	47 063	96 914	205. 93
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 420 831		1 420 831	2 711 941	1 291 109-	47. 61-
	Total de l'actif circulant (IV)	7 750 862	428 811	7 322 051	8 545 322	1 223 271-	14. 32-
	Frais d'émission des emprunts (V)	131 255		131 255	153 233	21 978-	14. 34-
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	26 989 788	16 650 453	10 339 335	11 492 995	1 153 660-	10. 04-

(1) Dont à moins d'un an 38 221
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 684 646)	3 684 646	3 684 646		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	118 796	118 796		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	494 771-		494 771-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	321 373-	494 771-	173 398	35.05
	Subventions d'investissement	25 407	14 935	10 473	70.12
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	3 012 705	3 323 606	310 900-	9.35-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques		117 905	117 905-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)		117 905	117 905-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	2 650 000	2 650 000		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	581 740	907 876	326 136-	35.92-
	Emprunts et dettes financières diverses	65 650	650	65 000	NS
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 657	164 597	53 940-	32.77-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 704 868	1 586 040	118 827	7.49
	Dettes fiscales et sociales	1 008 470	1 137 078	128 608-	11.31-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 191 244	1 591 243	399 999-	25.14-
	Produits constatés d'avance	14 000	14 000		
	Total des dettes (III)	7 326 630	8 051 485	724 855-	9.00-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	10 339 335	11 492 995	1 153 660-	10.04-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an — 4 151 161 — 4 823 605

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	983 460	101 046	1 084 506	1 216 473	131 967-	10. 85-
Production vendue de biens	16 740 129	1 060 152	17 800 281	19 714 530	1 914 249-	9. 71-
Production vendue de services	117 885	5 709	123 594	132 785	9 190-	6. 92-
Montant net du chiffre d'affaires	17 841 474	1 166 907	19 008 381	21 063 788	2 055 407-	9. 76-
Production stockée			33 584	20 900-	54 484	260. 69
Production immobilisée			34 939		34 939	
Subventions			32 056	70 802	38 746-	54. 72-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 644	151 932	150 288-	98. 92-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 333		8 333	
Autres produits			470	430	40	9. 30
Total des Produits d'exploitation (I)			19 119 407	21 266 052	2 146 645-	10. 09-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			426 884	1 013 943	587 059-	57. 90-
Variation de stock			78 539	225 581-	304 120	134. 82
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 474 536	6 264 279	789 743-	12. 61-
Variation de stock			68 253-	163 612	231 865-	141. 72-
Autres achats et charges externes (1)			5 457 348	6 004 890	547 542-	9. 12-
Impôts, taxes et versements assimilés			306 123	290 254	15 869	5. 47
Salaires			5 145 117	5 276 854	131 737-	2. 50-
Cotisations sociales			1 732 111	1 735 923	3 811-	0. 22-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			484 963	489 149	4 187-	0. 86-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				152 882	152 882-	100. 00-
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			6 092	78 091	71 999-	92. 20-
Total des Charges d'exploitation (II)			19 043 461	21 244 296	2 200 835-	10. 36-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			75 946	21 756	54 190	249. 09
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	39 953	72 551	32 598-	44. 93-
Autres intérêts et produits assimilés (2)	32 948	26 388	6 560	24. 86
Reprises sur dépréciations et provisions		110 851	110 851-	100. 00-
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	72 901	209 791	136 890-	65. 25-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	494 360	622 094	127 734-	20. 53-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	494 360	622 094	127 734-	20. 53-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	421 459-	412 304-	9 155-	2. 22-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	345 513-	390 548-	45 035	11. 53
Produits exceptionnels (VII)	117 905		117 905	
Charges exceptionnelles (VIII)	110 410	117 905	7 495-	6. 36-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 495	117 905-	125 400	106. 36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 645-	13 682-	2 963-	21. 66-
Total des produits (I+III+V+VII)	19 310 213	21 475 842	2 165 629-	10. 08-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 631 586	21 970 613	2 339 027-	10. 65-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	321 373-	494 771-	173 398	35. 05

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 32 774 26 346

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges** , conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.

- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)** , conformément à l'article **213-34 du PCG**.

- Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés**à l'actif**, conformément à l'article **212-11 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les subventions d'investissement sont comptabilisées **en capitaux propres** , conformément à l'article **312-1 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

La société Decotec a pris une participation de 100% au capital de la société L'Atelier du Bain pour un montant de 10 000 Euros lors de sa constitution.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	825 484			825 484
Droit au bail	76 225			76 225
Autres immobilisations incorporelles	61 019	145 349	7 800	198 568
Immobilisations corporelles				
Terrains	527 905			527 905
Agencements et aménagements de terrains	180 480			180 480
Constructions	7 402 377	18 437		7 420 814
Constructions sur sol d'autru	195 821			195 821
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 816 963	128 023	112 065	8 832 921
Installations générales, agencements, aménagements divers	66 705	19 894		86 598
Matériel de transport	218 794	100 833	53 140	266 487
Matériel de bureau et matériel informatique	242 903	25 405	730	267 579
Mobilier	37 571			37 571
Autres immobilisations corporelles	28 474		113 860-	142 334
Immobilisations financières				
Participations		10 000		10 000
Autres immobilisations financières	38 310	583	11	38 883
TOTAL GENERAL	18 719 032	448 524	59 886	19 107 671

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	824 820	664		825 484
Droit au bail	35 181	11 727		46 907
Immobilisations corporelles				
Terrains	46 081	4 788		50 869
Agencements et aménagements de terrains	179 119	143		179 262
Constructions	5 791 870	189 239		5 981 109
Constructions sur sol d'autru	195 821			195 821
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 383 454	210 995	112 065	8 482 385
Installations générales, agencements, aménagements divers	48 302	5 758		54 060
Matériel de transport	154 897	28 005	53 140	129 762
Matériel de bureau et matériel informatique	227 476	11 667	730	238 413
Mobilier	37 571			37 571
TOTAL GENERAL	15 924 591	462 986	165 935	16 221 642

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 ans	Linéaire
Constructions	L 7 à 10/D 15	Linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Matériels et outillages industriels	L5 / D 3à 5 a	Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 4 ans	Dégressif
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	394 126		1 644	0-	392 483
Sur comptes clients	3 998				3 998
Autres provisions pour dépréciation	32 330				32 330
TOTAL	430 455		1 644	0-	428 811

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dossier N° 200104 en Euros.

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU ATELIER DU BAIN NV	10 000		100.00	10 000	10 000	96 329					1er ex. 12/26
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				10 000	10 000	96 329					
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				10 000	10 000	96 329					

SEC BURETTE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	300 291	378 830		78 539
Approvisionnements				
- Matières premières	1 131 162	1 062 909	68 253	
TOTAL I	1 431 452	1 441 739	68 253	78 539
Production				
- Produits intermédiaires	1 095 044	932 071	162 973	
- Produits finis	198 189	327 579		129 390
TOTAL II	1 293 233	1 259 650	162 973	129 390
Production en cours				
TOTAL	2 724 686	2 701 388	231 226	207 929

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciations des stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Approvisionnements			
- Matières premières	217 495-	245 007-	
TOTAL I	217 495-	245 007-	
Production			
- Produits finis	174 988-	149 119-	
TOTAL II	174 988-	149 119-	
Production en cours			
TOTAL	392 483-	394 126-	

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Les stocks non mouvementés depuis plus de 360 jours sont provisionnés à 100%.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 221	38 221	
Clients douteux ou litigieux	55 866	55 866	
Autres créances clients	47 026	47 026	
Personnel et comptes rattachés	1 822	1 822	
Taxe sur la valeur ajoutée	224 542	224 542	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	525	525	
Divers état et autres collectivités publiques	31 972	31 972	
Groupe et associés	954 534	954 534	
Débiteurs divers	1 808 436	1 808 436	
Charges constatées d'avance	143 977	143 977	
TOTAL	3 306 921	3 306 921	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Frais d'émission des emprunts	Emprunt obligataire	Prorata temporis

La société a recours à un factor. Les créances clients apparaissent nettes de l'encours cédé au factor.

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	3 684 646			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	118 796			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		494 771-		
Résultat de l'exercice	494 771-	494 771		
Subventions d'investissement	14 935			
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	3 323 606	0-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				3 684 646
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				118 796
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				494 771-
Résultat de l'exercice		321 373-		321 373-
Subventions d'investissement			10 472	25 407
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		321 373-	10 472	3 012 705

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	117 905		110 410	7 495	
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	117 905		110 410	7 495	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	2 650 000			2 650 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 861	3 861		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	577 880	117 411	291 308	169 161
Emprunts et dettes financières divers	65 650	650	65 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 704 868	1 704 868		
Personnel et comptes rattachés	459 340	459 340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	431 683	431 683		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 209	74 209		
Autres impôts taxes et assimilés	43 239	43 239		
Autres dettes	1 191 244	1 191 244		
Produits constatés d'avance	14 000	14 000		
TOTAL	7 215 972	4 040 504	356 308	2 819 161
Emprunts remboursés en cours d'exercice	324 951			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

L'émission d'une dette obligataire simple a été réalisée en Décembre 2023 dans le cadre du plan Obligation Relance, Audacia étant le représentant de la masse des souscripteurs.
Les caractéristiques de la dette obligataire réparties en 2 tranches à taux distincts sont les suivantes :
- Montant nominal Tranche 1 : 2 385 000 €
- Montant nominal Tranche 2 : 265 000 €
Durée : 8 ans
Intérêts semestriels sur Tranche 1 et 2
Remboursement du capital Tranche 1 et 2 : In fine le 21 Décembre 2031.
Ce prêt est assorti d'obligations contractuelles de type covenants calculés sur la base des comptes annuels de la société DECOTEC.
Au 31 Décembre 2025, la société respecte ses obligations.

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	17 770 791	19 714 530
VENTE DE MARCHANDISES	1 084 506	1 216 473
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	123 594	132 758
TOTAL	18 978 891	21 063 761

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
FRANCE	17 811 984	19 749 744
EXPORT	1 166 908	1 314 044
TOTAL	18 978 892	21 063 788

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	154 378
Disponibilités	8 594
TOTAL	162 972

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 861
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 063
Dettes fiscales et sociales	644 157
Autres dettes	930 326
TOTAL	1 883 406

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	19 622	
TOTAL	19 622	

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE/PROV RISQUES	117 905	
TOTAL	117 905	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES DE MARCHE	100 000	
- AUTRES CHARGES EXCEPT.	10 410	
TOTAL	110 410	

En 2024, une provision de 117 905 € a été passée suite à la rupture anticipée d'un contrat pluriannuel d'approvisionnement en énergie, devenu défavorable à l'entreprise.
Cet évènement constituait un fait majeur et inhabituel pour la société.
En 2025, le litige étant clos,celle-ci est reprise en intégralité et l'ensemble des charges y afférentes est comptabilisée en charges exceptionnelles.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
- Crédit d'impôt innovation	16 645
TOTAL	16 645

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Depuis le 01/04/2008, la société DECOTEC est intégrée fiscalement avec la société HOFIDEC, tête de groupe.
Selon la convention d'intégration fiscale établie, la société DECOTEC calcule et comptabilise son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée seule.

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Un contrat IFC a été souscrit auprès de Natixis Assurances/ BPCE Vie.

Au 31 décembre 2025, le passif global ressort à 1 152 826 Euros sachant que le montant du compte épargne collectif s'élève à 4 931 Euros.

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

Afin de préserver la confidentialité des rémunérations, aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
Avals, cautionnements et garantie	68 389
Créances cédées non échues	2 494 943
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
TOTAL	2 563 332

Les PGE sont garantis à hauteur de 90% par la BPI.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	26
Employés	29
Ouvriers	96
TOTAL	151